



SAINT-VERAND

Octobre 2024

Journal communal



www.saint-verand.fr

Sommaire

5



VIE MUNICIPALE

8



RÉTROSPECTIVE

10



TRAVAUX

11



ECOLE JEUNESSE

14



CCAS

16



ASSOCIATIONS

Une inauguration de la voie verte **tout en musique** !

« Eh bien voilà, nous y sommes ! Ce jour tant attendu est enfin arrivé, le ruban vient d'être coupé... Un geste qui symbolise le dénouement d'un projet commun à Saint-Vérand et Saint-Marcellin mais aussi le début d'une nouvelle aventure, un geste qui démontre qu'à plusieurs, on est plus fort !

La voie verte est enfin sortie de sa chrysalide ! Après une gestation de près de 30 ans, imaginée, rêvée sous les mandatures respectives de Marie-Thérèse DUBREUIL et de Bernard EYSSARD, attendue depuis des lustres par nos habitants, cette réalisation aura enfin vu le jour lors de ce mandat 2020-2026.

Cette année 2024 aura été pour notre village la concrétisation des projets annoncés en début de mandat en termes de sécurité, de mobilité douce et de développement durable. C'est ainsi que se sont multipliés sur la commune les chemins piétonniers intra-muros qui ont vu le jour en avant-première de cette voie verte, projet phare de notre mandat, une manière pour nous de répondre concrètement aux notions fondamentales de l'écologie locale.

EDITO



Cette piste verte est aujourd'hui un maillon supplémentaire à un réseau qui, à terme, se développera à l'échelle du territoire intercommunal.

Nous sommes en effet de plus en plus nombreux à être convaincus du bien-fondé de développer les mobilités douces.

Les collectivités locales y accordent une place grandissante.





Notre intercommunalité s'inscrit pleinement dans ce mouvement puisque disposant d'un schéma directeur cyclable, l'objectif de ce schéma directeur étant de disposer d'une feuille de route, d'un outil de programmation des actions à mettre en place à court, moyen et long terme pour améliorer et encourager la pratique cyclable.

Cependant, force est de constater que ces réalisations d'itinéraires attractifs, sécurisés et cohérents exigent des moyens financiers très importants, une expertise avérée, beaucoup de collaboration et de compromis.

C'est ainsi que je tiens à remercier tous ceux qui ont

contribué à la concrétisation de ce projet, tout d'abord, bien sûr, les services du département et de l'Etat pour leurs aides substantielles et sans qui ces travaux fortement coûteux ne verraient jamais le jour, les élus de Saint-Marcellin et leurs techniciens avec lesquels nous avons travaillé main dans la main, les urbanistes, les ingénieurs, les divers corps de métier, les entreprises, l'association « Roulavélo », les 40 propriétaires des terrains qu'il nous a fallu acquérir, vous les habitants du village pour votre patience face aux désagréments engendrés par les travaux et face aux attentes de la finalisation de tous ces projets.

J'en profite aussi pour saluer les élus de Saint-Vérand, ceux plus particulièrement des commissions Travaux et Urbanisme qui ont donné de leur temps pour suivre de près les divers chantiers et pour conclure, je remercierai plus fortement Stéphane TOURNOUD, adjoint à l'urbanisme qui a su nous entourer de ses précieux conseils d'expert ! »



Extrait du discours de Dominique UNI



C'est sous un ciel menaçant qu'à 10h, ce samedi 28 septembre, s'élançaient depuis le stade de Saint-Vérand les habitants de tous âges du village.

Qu'ils soient à vélo, à pied, en draisienne ou même en skate, tous ralliaient en musique le parking de l'ancienne scierie Mocellin, lieu de convergence du village et de la ville de Saint-Marcellin !

Ils étaient près de 200 à avoir répondu à l'invitation de la mairie pour célébrer en grande pompe la nouvelle voie verte tant convoitée !



LES MARQUAGES AU SOL DE LA VOIE VERTE

LES INTERSECTIONS AVEC UNE VOIRIE

Les figurines identifiant les aménagements cyclables et piétons sont orientées dans le sens de circulation. On les retrouve en amont et en aval des carrefours. Attention : lorsqu'il y a une intersection avec une voirie, les usagers de la voie verte perdent la priorité ; il y a alors interruption de l'aménagement cyclable avec un marquage « CEDEZ LE PASSAGE ».



LA ZONE 20



Pour permettre la connexion de la voie verte, la commune a mis en place 2 zones 20 ou « zones de rencontre », l'une sur l'impasse de « Champ de Blanche » et l'autre sur l'allée des Cèdres. La zone 20 est un espace de circulation partagé

entre tous les usagers : piétons, vélos, trottinettes, voitures... Une zone où les piétons demeurent cependant prioritaires. Des panneaux de signalisation spécifiques sont implantés à l'entrée et à la sortie de la zone de rencontre ainsi que des aménagements particuliers (largeur de voirie réduite) et des marquages au sol.

LES ENTREES PRIVEES

Elles sont matérialisées par un traitement au sol particulier permettant d'attirer l'attention des usagers et des automobilistes entrant ou sortant de ces propriétés. Enfin, pour améliorer la sécurité des usagers de la voie verte, des dispositifs rétro réfléchissants (catadioptres) ont été installés afin de voir la voie verte.



VIE MUNICIPALE

Le cimetière de Saint-Vérand évolue

La mise en service de l'extension du cimetière a permis de faire évoluer les services proposés ; en plus de nouvelles concessions disponibles, on trouve 10 cavurnes. Ceci a nécessité de faire évoluer son règlement intérieur ; la nouvelle version est disponible sur le site Internet de la commune. On y trouve notamment des règles de mise en œuvre qui doivent être respectées.

Une autre évolution est liée à la durée du bail : il n'existe plus de concession perpétuelle mais la durée de validité est maintenant limitée à 30 ans reconductibles.

En fonction du service funéraire rendu au défunt, il est possible de disposer de place : en concession, en cavurne, au columbarium ou dans le jardin du souvenir.

Une concession peut être d'une place, de deux places juxtaposées, voir plus. On peut inhumer verticalement deux personnes sur chaque place : en pleine terre ou dans un caveau.

Après une crémation, il est possible de déposer :

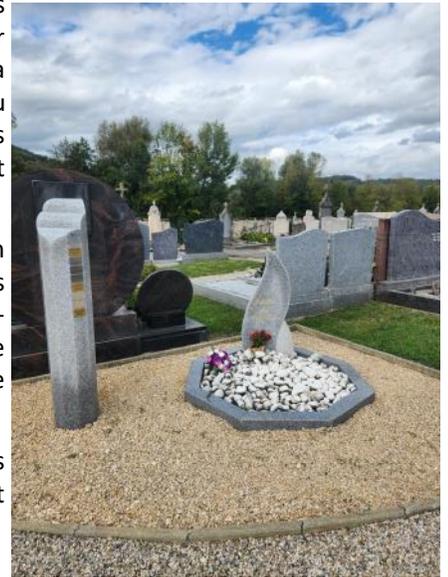
- 4 urnes dans une même cavurne (équivalent de petit caveau).
- 2 urnes dans un emplacement au columbarium,
- les cendres dispersées dans le jardin du souvenir.

La gestion des emplacements est réalisée par la mairie. De ce fait, elle a fait évoluer son système d'information pour être le plus précis possible. Pour ce faire, elle doit disposer des informations concernant les titulaires et les ayant droits.

Vous verrez aussi, peut-être, lors de votre passage dans le cimetière : des agents municipaux qui font régulièrement un état des lieux ; des panneaux apposés sur les concessions à l'expiration du bail ou lorsque les informations de gestion sont absentes.

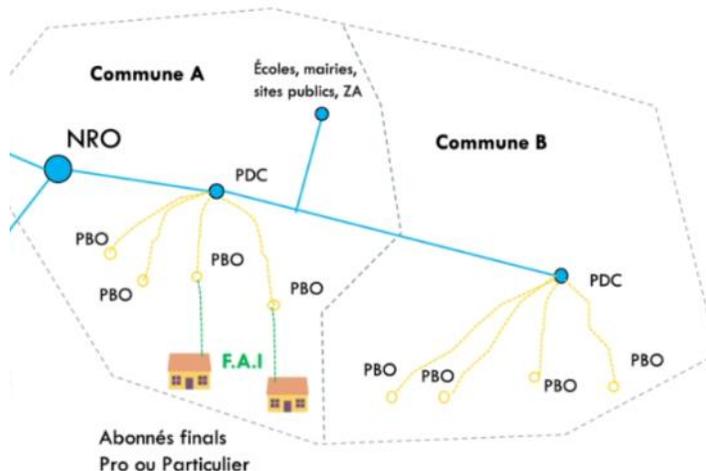
Il ne faut pas s'en offusquer car ces activités sont nécessaires pour une bonne gestion du cimetière communal.

Pour plus d'informations consultez le site Internet ou contactez la mairie.



La fibre optique arrive à Saint-Vérand

Les premiers raccordements des usagers par fibre optique ont eu lieu sur Saint-Vérand avant l'été et ils arrivent maintenant aux abords du village coté sud.



Bien que la commune n'ait toujours pas de visibilité claire sur les échéances d'éligibilité à la fibre des différents logements, elle dispose depuis l'été d'un contact privilégié auprès de la société XPFibre qui gère le déploiement.

Pour rappel, les responsabilités sont partagées comme suit :

- XPFibre et Isère Fibre : du cœur de réseau jusqu'au point de branchement optique (PBO),
- votre fournisseur d'accès : entre le PBO et la Box Internet,
- vous : pour ce qui est raccordé sur votre Box Internet.

Pour faciliter la mise en place du raccordement deux éléments doivent, si possible, être connus à l'arrivée du technicien :

- le positionnement de la prise optique (en général, à proximité de la Box Internet),
- le cheminement du câble téléphonique, ou de la gaine, entre votre prise ADSL actuelle et le point de raccordement sur la voie publique.

Si lorsque votre opérateur ne réussit pas à vous raccorder pour une raison de la responsabilité de XPFibre, vous pouvez faire remonter les éléments à la mairie par mail (mairie@saint-verand-38.fr) qui lui transmettra le problème. Les informations à fournir sont :

- adresse du logement concerné,
- problème rencontré décrit aussi précisément que possible (inutile de transmettre « ça ne marche pas » car on ne peut rien traiter avec ce type d'information).

A titre d'exemples :

- on ne transmettra pas « l'opérateur n'arrive pas à mettre en place la ligne entre le point de branchement optique (PBO) et la prise optique dans le logement »,
- mais on transmettra « l'opérateur n'a pu raccorder la ligne optique sur le PBO parce qu'il n'y avait plus de place disponible sur le PBO ».

Par ailleurs, à l'horizon 2030, ce sera le seul moyen pour avoir accès aux services de télécommunication puisque le réseau en cuivre sera démonté. Si vous tardez à faire le changement de raccordement, votre opérateur doit normalement vous en informer 18 mois avant le démontage qui vous impactera directement.

De nouveaux visages au sein de la commune



Cet été, entre le 15 juin et le 30 août, il a été procédé à l'embauche de trois jeunes, le but étant de renforcer l'équipe des services techniques pendant la période estivale mais aussi de faire découvrir à ces jeunes le monde du travail, de développer leur confiance en eux et de développer leur indépendance financière. Des travaux en tous genres leur ont été proposés (tonte, entretien des espaces verts, peinture...) qui leur auront permis d'acquérir de nouvelles compétences. Au dire de leurs familles, ils sont prêts à revenir l'an prochain !



Toujours dans le même but de compléter l'équipe des services techniques mais aussi parce que nous sommes convaincus de l'importance de s'investir pour une insertion professionnelle rapide des jeunes, un contrat d'apprentissage vient d'être signé avec un jeune en formation à la Maison Familiale Rurale de Chatte.

Ce jeune, Maël, dont la qualification recherchée est l'entretien et la maintenance des bâtiments publics, sera donc présent 60% du temps sur la commune, pendant 2 ans, à partir de septembre 2024...

Nous souhaitons la bienvenue à Clément, qui a été orienté par la Mission locale pour effectuer un service civique au Mixage Café.

Il sera présent 4 jours par semaine du mois d'octobre au mois de juin 2025 et souhaite s'orienter par la suite vers le métier de bibliothécaire.



La réunion du personnel qui a eu lieu le 15 octobre, a permis aux agents des différents services et élus de se retrouver. Une soirée au cours de laquelle, informations liées aux ressources humaines mais aussi concernant le futur PLUI et les projets de la commune ont été échangées. Elle s'est terminée par un pot convivial.

Laura Mocellin, qui avait déjà travaillé à plusieurs reprises au sein des services périscolaires, a été embauchée en septembre 2024 en tant qu'agent technique polyvalent.



Dans le cadre de sa formation, Jérôme Pourroy, conseiller numérique au

Mixage Café, doit réaliser un diagnostic de territoire sur la commune, autour des questions liées au numérique. Un des éléments clé consiste à interroger les habitants, afin de mieux connaître leurs pratiques et leurs habitudes. C'est là l'objet du questionnaire joint. Plus il y aura de réponses, plus il sera pertinent et permettra d'imaginer des politiques et des programmes permettant d'encourager, d'accompagner ou d'améliorer la pratique du numérique sur notre commune.



Autorisations d'urbanisme : réussir ses démarches

Vous souhaitez réaliser des travaux et vous ne savez pas quelles démarches effectuer ?

En fonction de l'importance des travaux ou du changement de destination que vous souhaitez réaliser, vous pouvez être confronté à différentes situations :

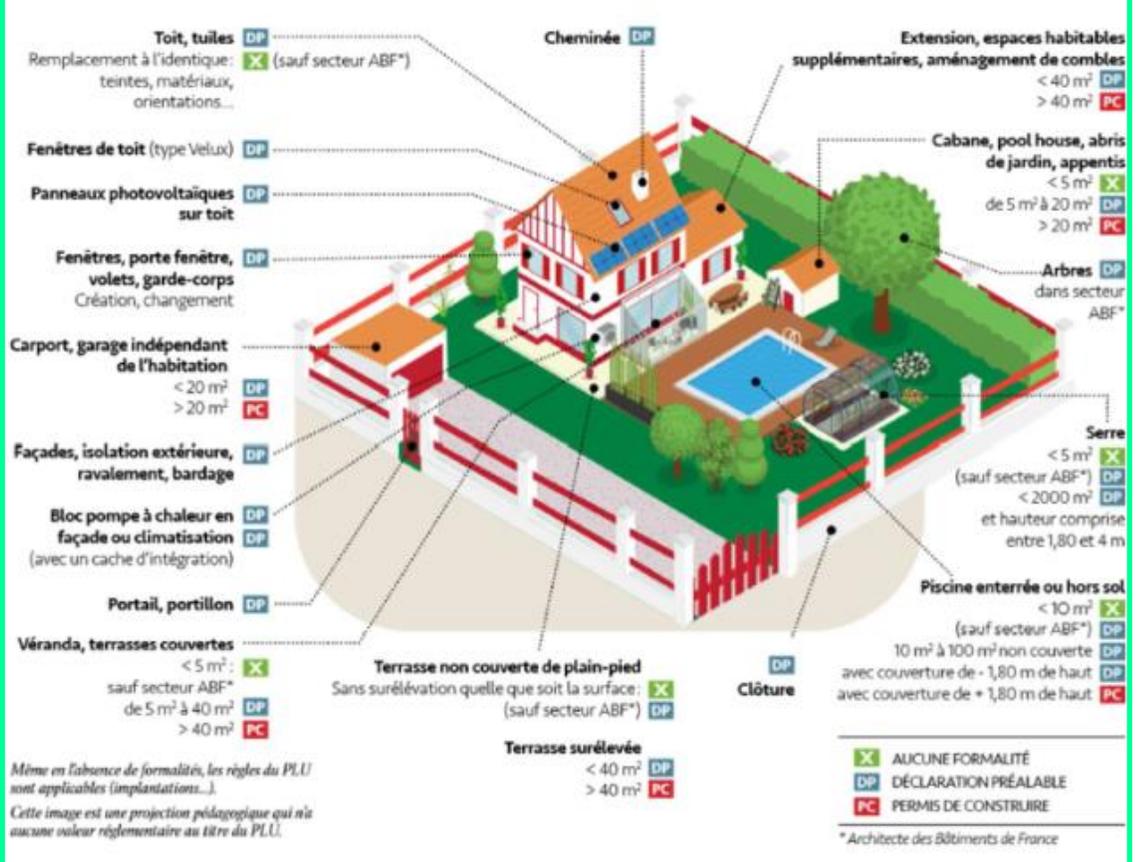
- être dispensé d'autorisation d'urbanisme (plutôt rare);
- devoir recourir à une déclaration préalable (DP), un permis de construire (PC), un permis d'aménager (PA) ou à un permis de démolir.

Une autorisation d'urbanisme est nécessaire selon la nature ou le lieu de réalisation des travaux. Elle doit toujours être obtenue avant de démarrer les travaux envisagés.

Pour certains projets, vous n'aurez pas à faire de démarches auprès de la mairie. Ce sera notamment le cas dans les quelques situations suivantes :

- des constructions nouvelles d'une surface ne dépassant pas cinq (5) m² ;
- des travaux d'entretien et de réparation ordinaires (remplacement d'une gouttière, de tuiles de la toiture...);
- des terrasses de plain-pied ;
- des piscines dont le bassin est inférieur à 10 m²....

En revanche, dans les autres cas l'obtention d'une autorisation préalable (DP) ou d'un permis de construire (PC) est nécessaire. Il est donc important de bien s'informer sur les règles d'urbanisme en vigueur afin de construire en toute sérénité. Le schéma ci-dessus permet de vous accompagner pour savoir quelles démarches effectuer.



Exposition itinérante 20/24

EN FINIR AVEC LES VIOLENCES CONJUGALES

EXPOSITION ITINÉRANTE
du lundi 4 novembre au vendredi 13 décembre en Mairie, à SAINT-VÉRAND
Lundi: 13h30-17h
Mardi: 8h30-12h et 13h30-17h
Mercredi: 8h30-12h et 13h30-17h
Jeudi: 13h30-17h
Vendredi: 8h30-12h et 13h30-17h

EN FINIR AVEC LES VIOLENCES CONJUGALES

« Dans un monde idéal, le mâle ne fait pas de mal »
« Je fais plus mature Tu dis que l'amour n'a pas d'âge Mais mon être n'est pas mûr Pour ces charnels présages »
Création de deux artistes en herbe habitants le territoire du Sud-Grésivaudan...

« Deux jours sur trois, une femme ne meurt pas »
... création de Petite Poissone, une artiste grenobloise qui colle des mots qui résonnent. Elle « mêle » des sujets profonds avec déironie et légèreté, ses textes invitent au sourire et font réfléchir, tandis que sa typologie s'imprime sur nos rétines.

Les membres du Réseau de lutte contre les violences faites aux femmes, intrafamiliales et aide aux victimes du Sud-Grésivaudan se mobilisent tout au long de l'année pour sensibiliser le public à cette cause.
L'idée de croiser les champs de la culture et de la prévention fait son chemin... et au cours du dernier trimestre 2023 Petite Poissone, en collaboration avec des professionnels de la Mission locale Jeunes, du Lycée de la Saulaie, du collège Le Savouret et du service Solidarité du Département, des jeunes et des femmes victimes de violences ont réalisé leurs œuvres qui interpellent.
Cette exposition montre le travail d'écriture et de collage des différents ateliers mais pas que...
Nous vous invitons donc au travers des œuvres, mais aussi du diaporama, à entrer dans ces moments profonds de créations remplies d'émotions, mais aussi de prise de conscience.

EN CAS DE DANGER IMMÉDIAT

J'appelle le

- 15** SAMU Service d'aide médicale d'urgence
- 17** POLICE SECOURS
- 18** SAPEURS POMPIERS
- 112** Numéro d'appel d'urgence européen
114 pour les personnes sourdes & malentendantes
- 119** ALLO ENFANCE EN DANGER
- 3919** VIOLENCES FEMMES INFO

J'ose en parler !

Être informé.e & accompagné.e

À PROXIMITÉ
> Maison du Département - Service Solidarité-Territoire Sud Grésivaudan
04 76 64 65 20
> CCAS de votre commune

> Centre de santé sexuelle (ex CPEF) - Centre Hospitalier intercommunal Vercors Isère
04 76 64 65 20

> Maison intercommunale des familles (lieu d'écoute et d'informations)
04 56 33 30 20

> Permanence psychologique de France Victim
04 76 46 27 37

EN ISÈRE
> Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles
04 50 09 52 40

LE VIOLENTOMÈTRE

1. Respecte les décisions et les goûts
2. Accepte les amis et la famille
3. A confiance en toi
4. Est content quand tu te sens épanouie
5. S'assure de ton accord pour ce que vous faites ensemble
6. Ignore des jours quand il est en colère
7. Te fait du chantage si tu refuses de faire quelque chose
8. Rabaisse tes opinions et tes projets
9. Se moque de toi en public
10. Te manipule
11. Est jaloux en permanence
12. Contrôle tes sorties, habits, ton maquillage
13. Fouille tes textos, mails, appâts
14. Insiste pour que tu envoies des photos intimes
15. T'oblige de la famille et de tes amis
16. Te traite de fou/olle quand tu lui fais des reproches
17. "Pète les plombs" lorsque quelque chose lui déplaît
18. Te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe
19. Menace de se suicider à cause de toi
20. Te touche les parties intimes sans ton consentement
21. Menace de diffuser des photos intimes de toi
22. T'oblige à regarder des films pornos
23. T'oblige à avoir des relations sexuelles

C'est OK (1-5)
VIGILANCE, dis STOP (6-15)
PROTÈGE-TOI, demande de l'AIDE (16-23)

Ça s'est passé sur Saint-Vérand...

Le 4 juillet dernier, agents, équipe éducative et élus ont pu se réunir autour d'un pot de fin d'année. Une soirée qui a permis de saluer le travail de chacun durant cette année.

MIXAGE CAFE... Souvenirs, souvenirs...

20 juin : Mixage Café organise pour la fête de la musique, un concert avec le groupe « Mélanie Petraca & the Acoustic Band ».

Ces 2 musiciens ont plongé les spectateurs dans un cocon de douceur et de chaleur avec leurs reprises dans un style Folk et acoustique.

Une soirée festive et dansante qui lance les animations de l'été.



27 juin : Les bénévoles du « Coin des livres » proposent une soirée cinéma avec la projection du film documentaire « Daraya, la bibliothèque sous les bombes », un film documentaire retraçant l'histoire de la création d'une bibliothèque clandestine, en temps de guerre à Damas.

Une soirée qui s'ensuit d'un temps d'échange convivial autour d'un buffet partagé.



5 octobre : Une soirée Bal Folk a été animée par le groupe Folk'Season durant laquelle 80 personnes ont dansé à deux, à trois ou en groupe dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Une belle soirée autour d'un repas partagé.

3 juillet : Une sortie intergénérationnelle est organisée au « Jardin des fontaines pétrifiantes » à La Sône. Accompagnés d'une guide, petits et grands ont pu apprécier les explications riches et ludiques sur les tuffières, plantes, arbres et décorations insolites. Un très bel après-midi de déambulation pour explorer ce site féérique et découvrir une symphonie florale et végétale, rythmée par l'eau.

Forum des associations le 7 septembre

Une après-midi ensoleillée durant laquelle se sont rassemblées les associations des communes de Saint-Vérand et de Saint-Sauveur.

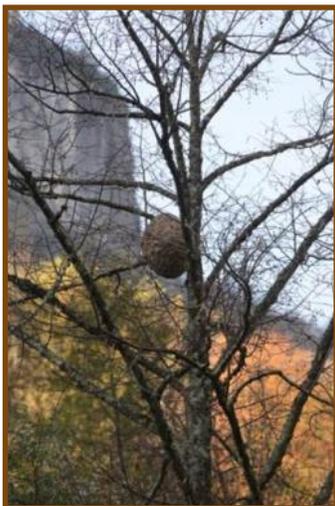


Cette journée s'est clôturée avec l'accueil des nouveaux habitants de la commune ainsi que des parents ayant eu un enfant depuis le début de l'année. Un moment convivial qui a permis aux élus de faire connaissance avec les nouveaux saint-vérannais(es) mais aussi à certains voisins de se rencontrer.

Cette journée fut l'occasion également de découvrir le Mixage Café lors de PORTES OUVERTES, avec une palette colorée d'animations en tous genres : danse en ligne, khi kong, randos, jeux coopératifs, exposition de dentelle aux fuseaux et couture, ateliers d'écriture, dégustation de gâteaux préparés par les bénévoles...

Ce fut l'occasion de faire découvrir ou redécouvrir les activités proposées à une centaine de visiteurs.





Signalement nids de frelons asiatiques

Avec l'automne, les feuilles vont tomber très vite et les nids de frelons asiatiques vont se retrouver à découvert. Prenez le temps de regarder dans les arbres. Chaque nid découvert et détruit d'ici fin novembre évitera la formation de nombreux autres nids au printemps 2025. N'hésitez pas à les signaler en mairie.

Chemins ruraux

Le recensement des chemins ruraux arrive à sa fin.

Une enquête publique sera proposée à la population en début d'année 2025.



De quoi bien commencer l'année !

Quelle n'a pas été la surprise des 25 élèves de CM1/CM2 de découvrir une salle de classe entièrement rénovée pendant les vacances d'été : des murs repeints du sol au plafond par les agents techniques, un revêtement de sol flambant neuf, de nouvelles chaises, de quoi satisfaire aussi la nouvelle enseignante de ces lieux.

Le coût de l'opération s'élève à 12 000€, une somme qu'il nous faudra à nouveau investir l'an prochain si l'on veut maintenir nos salles de classe en parfait état.

La fin des travaux SMVIC vient de sonner !

La deuxième tranche des travaux sur le réseau d'eau du secteur de ROSSAT, nécessaires pour la création d'un nouvel accès au réservoir, s'est terminée en septembre. Sur ce même secteur, la commune en a profité pour effectuer, en parallèle, des travaux de réfection de voirie par la pose d'enrobés pour un montant de 60 000€.

Mais nous n'en resterons pas là puisque les services de l'intercommunalité, en charge de l'eau et de l'assainissement, ont déjà programmé de nouveaux travaux de réfection en 2025, toujours sur ce même secteur de Rossat.



ENFANCE

École

C'est une nouvelle année scolaire qui a démarré avec 135 élèves répartis sur 6 classes. Trois nouvelles maîtresses ont également fait leur rentrée à Saint-Vérand : Delphine Patras en CM1-CM2, Laurie Fraile en CE2-CM1 et Carine Hugues qui complète Florence Arnaud sur sa décharge de direction. Mariam, qui était déjà présente au sein de la commune en tant qu'agent polyvalente, intervient depuis septembre sur les matinées au sein de la classe des grandes sections CP.

Le thème de l'année « Bien être pour bien apprendre » sera décliné dans différentes disciplines (sport, arts, étude de la langue, sciences...).

Merci à Virginie Laurencin, qui s'occupe des photos de classe des élèves depuis maintenant 3 ans, pour la réalisation de la photo de l'équipe éducative.



Périscolaire : C'est reparti pour une nouvelle année !

Une nouvelle année scolaire vient de démarrer et la commune de Saint-Vérand perdure à proposer un service périscolaire de qualité avec son accueil quotidien de 7h30 à 8h30, puis de 11h30 à 12h20 pour les enfants qui ne mangent pas à l'école, de 11h30 à 13h30 (avec restauration) et enfin de 16h30 à 18h30, sans oublier les horaires des mercredis de 7h30 à 12h30.



L'équipe de choc se compose de Françoise, directrice de Zébulon et des animateurs, Emilie, Geoffrey, Leslie, Sylvie et Laura, nouvelle venue. Toujours fidèle à son poste, notre incontournable Carine !

A ce jour, nous comptons moins d'enfants lors des temps périscolaire suite à la baisse des effectifs constatée à l'école ; les services de restauration sont organisés en 2 temps : 1^{er} service : PS/MS/GS/ - 2^{ème} service : CP/CE1/CE2/CM1/CM2.



Des activités sportives et manuelles sont proposées aux enfants lors de la pause méridienne et de l'accueil du soir : atelier perles, football, gymnastique, tennis de table, atelier détente, jeux de sable seront au programme pour cette première période.

Déjà, le 23 septembre, M. Guillaud (traiteur) s'est déplacé avec son foodtruck pour proposer smoothies et salade de fruits pour le dessert... Que demander de plus ?

On évite le gaspillage à la cantine...

Le pain non consommé lors du repas de midi se transforme en tartine de confiture pour le goûter !

NB : toutes les informations concernant ZEBULON sont consultables sur le site de la commune.



Jeux Olympiques et centre de loisirs : Quand Zébulon Rencontre les Associations Locales

Cet été, les enfants du centre de loisirs Zébulon ont plongé dans l'univers des Jeux Olympiques, grâce à un projet avec plusieurs associations sportives locales. L'initiative, qui vise à promouvoir les valeurs olympiques et l'activité physique, a rassemblé des jeunes de 3 à 11 ans autour de disciplines variées, encadrées par des experts locaux et l'équipe d'animation.

Un été sous le Signe du Sport et du Partage



Le centre de loisirs Zébulon a vibré au rythme des épreuves sportives inspirées des Jeux Olympiques et Paralympiques. Grâce à la participation de plusieurs associations sportives locales et à l'équipe d'animation, les enfants ont pu découvrir des sports aussi divers que le judo, le basket-ball avec les clubs de Saint-Marcellin. Le hockey avec les Rolling Fox de L'Albenc. Et le handisport avec Hand Ensemble de Saint-Marcellin.

C'est une chance pour les enfants de pouvoir essayer différents sports, parfois pour la première fois. Le partenariat avec les associations sportives est essentiel pour faire découvrir aux jeunes des disciplines et des passions qu'ils pourraient vouloir poursuivre à l'avenir. Certains jeunes, déjà conquis, se sont même inscrits pour poursuivre l'aventure sportive au-delà du projet olympique.



Des activités variées autour du projet

Ce thème a inspiré l'équipe qui a su proposer de multiples activités: les enfants ont participé à la création de décoration

olympique, atelier créatif, création d'un hymne audio, confection de gâteaux pour sportifs... et bataille d'eau pour se rafraîchir! C'est pas tout ! Sans compter la création de tableaux avec Laurence Matesa, l'inter-centre avec l'AFR de Chatte et l'animation Bataille de gaulois, les sorties à la piscine de Chatte, la visite et l'atelier cuisine au musée de la noix.

JEUNESSE



Une cérémonie de clôture pour célébrer tous ces sportifs

Le point d'orgue à la fin de l'été. Les enfants, répartis en équipes, se sont affrontés lors de plusieurs épreuves amicales : courses de relais, jeux de tirs, d'adresse et bataille d'eau bien évidemment! La cérémonie de clôture, avec une sucette géante en guise de flamme olympiques nous aura bien fait rire.



Un Projet d'équipe

Face à l'enthousiasme des enfants, des parents et des associations partenaires, je tiens à remercier la mairie qui me fait confiance dans mes projets et je remercie grandement mon équipe d'animateur qui sans eux les projets ne verraient pas le jour. C'est un réel plaisir de les former, les accompagner et travailler ensemble pour le bien des enfants.



Un séjour innovant à Villard de Lans mêlant **SPORT** et **JOURNALISME** !



Chaque été, une vingtaine d'enfants participe au séjour organisé par l'Accueil de Loisirs ZEBULON et sa responsable Emilie Second ! Une sacrée chance de pouvoir découvrir de nouvelles disciplines, s'amuser et vivre de beaux moments avant le collège.



Mais que se passerait-il si, en plus des activités traditionnelles, les jeunes avaient l'opportunité d'interviewer des athlètes de haut niveau ?

C'est exactement ce qu'a proposé ce séjour, un séjour innovant alliant découverte de l'environnement, activités sportives et échanges inspirants avec de vrais champions locaux : en effet, parallèlement aux animations et activités estivales proposées par Villard de Lans, nos jeunes ont pu rencontrer les athlètes professionnels du plateau qui se sont gentiment prêtés à leurs interviews soigneusement préparés en amont... un avant-goût du métier de journaliste !

Des rencontres inoubliables avec...

Marie DORIN, biathlète française, carrière internationale, JO d'hiver 2018,
Ludovic GUILLOT DIAT, sacré meilleur freeride mondial en snowboard,
Thomas RUEL, Capitaine des Ours de Villard de Lans et ma cousine, **Athéna LOCATELLI**, défenseuse française de hockey sur glace, membre de l'équipe de France durant 15 ans, des rencontres qui ont



permis aux jeunes de comprendre l'importance de l'effort, de l'écoute et de la persévérance !



Et après les interviews, place à la danse !

Nos jeunes sont repartis des étoiles plein les yeux, des autographes plein les valises et des souvenirs plein la tête !

Emilie Second



RETENEZ BIEN !

- ⇒ Vacances hiver du 24 au 28 février 2025
- ⇒ Vacances printemps du 22 au 25 avril 2025
- ⇒ Vacances été du 7 juillet au 1er août 2025 et du 25 au 29 août 2025
- ⇒ Séjour à Villard de Lans du 21 au 25 Juillet 2025



Mise en place d'une centrale photovoltaïque au Mixage-Café en partenariat avec les Centrales Villageoises des Portes du Vercors

CCAS.VIE SOCIALE

Dans le cadre de l'engagement promis en faveur de la transition énergétique, la commune, en collaboration avec les Centrales Villageoises des Portes du Vercors (CVPV), a lancé une série d'initiatives concrètes.

Cette coopération a permis l'organisation d'un atelier en 2 parties, l'une théorique, l'autre pratique, destinées à sensibiliser sur les énergies renouvelables, en particulier le photovoltaïque. Les participants, une quinzaine par soirée, ont pu découvrir les fondamentaux des énergies renouvelables (ENR) et comprendre les étapes clés de la conception d'une centrale photovoltaïque (CPV).



À la suite de ce travail de présentation, après l'approbation de la commune pour un investissement dans

le projet, la mise en œuvre pratique à travers 2 séances de "chantiers participatifs" s'en est ensuivie ! Ces séances du 22 et 29 juin ont permis à 6 adhérents par session, guidés par les « Compagnons CVPV », d'installer une centrale photovoltaïque dédiée à l'autoconsommation.

C'est ainsi que, sous un soleil généreux, cette équipe motivée a assemblé une centrale de démonstration sur le toit du Mixage-Café !

Cette centrale photovoltaïque, d'une capacité modeste de 1,74 kWc, est parfaitement adaptée aux besoins en électricité du bâtiment. En effet, elle a déjà produit plus de 500 kWh à fin août, et les prévisions indiquent que l'autoconsommation pourrait dépasser les 50 % sur l'année si l'usage de l'électricité est optimisé en suivant les recommandations des CVPV.



Le surplus d'énergie produit est actuellement réinjecté dans le réseau Enedis conformément à une Convention d'Autoconsommation Sans Injection (CACSI) applicable aux installations de moins de 3 kWc. Toutefois, des projets futurs pourraient permettre de réutiliser cette énergie excédentaire sous une forme de fourniture « d'électricité solidaire », ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour notre communauté – mais c'est une histoire qui reste à écrire !

Grâce à ce partenariat, un nouveau cap, certes modeste, est franchi vers un avenir plus durable, en conjuguant sensibilisation, action collective et mise en œuvre concrète des énergies renouvelables.

La commune et les Centrales Villageoises des Portes du Vercors

Contact du groupe compagnons des CVPV :

mailto:groupe_aci-ai@cvpv.fr

Plus d'informations : [https://](https://www.portesduvercors.centralesvillageoises.fr/)

www.portesduvercors.centralesvillageoises.fr/



JE M'ENGAGE !

Séjour bivouac
« Les petits coups de mains de l'été »

Ce sont 12 jeunes qui auront vécu une expérience unique, une alternative enrichissante aux vacances

traditionnelles car engagés dans un projet collectif d'utilité sociale tout en profitant du bivouac dans le magnifique jardin du Mixage !



Réhabiliter un espace non utilisé entre l'école et le centre de loisirs afin d'en faire un terrain de jeux ludique et interactif pour les plus jeunes de Zébulon, voilà quel était le projet imaginé de longue date et construit de manière collective au sein du Conseil de jeunes de Mixage Café !



des projets qui ont du sens.

« Séjour encadré par la référente jeunesse Kandy TEROL, Christian BLANCHARD, intervenant menuiserie, les employés communaux de Saint-Vérand, Romain et Thierry, Michel CHANCY, bénévole du Mixage café. »

Un grand merci à toutes les personnes qui ont donné de leurs expériences et de leurs temps pour ces jeunes volontaires.



Séjour « Les petits coups de pieds de l'été »

contre le harcèlement et un tremplin vers l'Épanouissement Personnel.

Toute l'année, les jeunes de Mixage Café ont travaillé sur l'inégalité et le harcèlement, des sujets fondamentaux, essentiels à la réflexion concernant le futur de la société dans laquelle ils vivront...

De nombreux encadrants, partenaires et intervenants ont participé à ce séjour afin d'allier activités ludiques, discussions et ateliers pour mieux comprendre les enjeux liés au respect mutuel, à l'égalité des sexes, à la lutte contre le harcèlement mais aussi et surtout à la manière donc ils souhaitent transmettre ses méfaits.

C'est ainsi qu'ils ont participé à différents ateliers décrits ci-dessous...

Écriture d'une histoire pour kamishibai* animée par Jonathan FERRARA et Malika GOURREAU

Une histoire écrite, illustrée et pensée pour les jeunes enfants du centre de loisirs...

* Technique de contage d'origine japonaise basée sur des images qui défilent dans un butai (théâtre en bois)



Atelier d'écriture et de chants animé par Samuel CHAFFENGE

Un chant pour dénoncer les inégalités, peut-être bientôt enregistré et diffusé dans nos radios locales !

Atelier de conception d'affiches animé par Laure BOSSAN « Stop au Harcèlement, Parle, Agis, Soutiens ! »

Des affiches qui leur ressemblent dans le but de faire changer les mentalités. Des affiches destinées à animer les abords de l'école, du centre de loisirs et de Mixage Café afin que tous, nous puissions mesurer l'importance du respect et de l'impact néfaste de certains comportements.



Débat théâtral animé par le « Bus Santé Intercommunal »

Un moment rempli d'émotion qui a permis d'explorer et de discuter des questions du harcèlement afin de susciter la réflexion et encourager le dialogue autour de ce sujet complexe.

Podcast* animé par Malika GOURREAU

Lors de chaque fin de journée, un PODCAST qui permettait de réfléchir à la journée et de faire le bilan des actions entreprises et des ressentis ; un moyen d'expression moderne qui permet de tracer toutes les émotions, les sensations et les souvenirs de leur séjour.

*Sorte d'émission de radio que tu peux télécharger et écouter quand tu veux, sur

un téléphone ou un ordinateur.

Atelier au tiers lieu numérique de Saint-Marcellin

Un atelier où les jeunes ont découvert l'art du flocage : des t-shirts customisés par des phrases culte sur l'égalité des sexes.

A travers ce séjour éducatif et artistique, les jeunes ont eu l'occasion de comprendre les enjeux, de développer des compétences en communication non-violente et en résolution de conflits, de promouvoir des attitudes respectueuses et égalitaires.

En investissant dans leur éducation, en soutenant leur développement personnel

et en créant des environnements sûrs et encourageants, nous jetons ainsi les bases d'un avenir prospère et harmonieux.

Rendez-vous en novembre où les jeunes pourront exposer leur travail et ainsi valoriser leurs engagements !



Des nouveautés pour vous à la rentrée !

La « P'tite bibli » au Mixage Café, c'est PARTiii !

Ca y est, la p'tite bibli est à votre disposition au Mixage-Café !

Plus de 2000 livres, une grande variété de styles et de thèmes pour les grands et les petits.

Un projet soutenu par l'ONG Bibliothèques sans Frontières, Culltura et le Ministère de la Culture.

Dès à présent, vous pouvez emprunter et très vite, nous vous proposerons de belles rencontres autour des livres et de la lecture.

L'inauguration a eu lieu le samedi 12

octobre avec un parrain de choix inattendu : DANIEL PENNAC.



« La question n'est pas de savoir si j'ai le temps de lire ou pas, mais si je m'offre ou non le bonheur d'être lecteur. » Daniel Pennac



SOU DES ECOLES

ASSOCIATIONS

Le Sou des écoles de Saint-Vérand est une association de parents d'élèves bénévoles dont le but est de réunir les fonds nécessaires à la réalisation des projets scolaires des enseignants (sorties, transports, intervenants, classe verte...) mais aussi d'améliorer le quotidien des enfants à l'école (achat de matériels, de livres, de jeux...) sans qu'une importante participation financière individuelle soit demandée aux familles. Le Sou cherche ainsi à renforcer les liens entre les enfants et les familles de l'école par des actions festives et conviviales.

Sur cette année scolaire 2023/2024 le Sou des écoles a financé près de 9000€ en transports, activités sportives et culturelles (judo, escalade, musée, planétarium, visite de grottes notamment) et spectacles – sorties (journée au moulin guitare par exemple, mais aussi un goûter de Noël).

Sur les derniers mois, le Sou des écoles a organisé plusieurs manifestations.

La **kermesse annuelle** qui a eu lieu fin juin. La participation a de nouveau été très importante. Les enfants ont pu profiter de nombreuses attractions (ventrigrisse, châteaux gonflables, maquillage, jeux d'eau).

L'**apéritif de fin d'année** qui s'est tenu début juillet afin de remercier tous les bénévoles qui ont participé aux différentes manifestations qui ont eu lieu au cours de l'année.



Une nouvelle équipe s'est mise en place cette année :

Président : Mathieu Le Fur
 Vice-Président : Pierre Olivier Gonin
 Trésorière : Anaïs Pevet
 Vice-trésorière : Anaïs Gouy-Pailler
 Secrétaire : Marine Gonin



Les prochaines manifestations

Vente de brioches : 23 novembre 2024

Uniquement en pré-commande et vente sur place cette année. Les bons de commande sont à retrouver dans ce journal communal.

Vente de fromages : 14 février 2025

Randonnée des Rameaux : 30 mars 2025

Si vous souhaitez nous apporter votre aide en tant que bénévole, lors de l'une de nos manifestations, ou nous rejoindre dans l'association, même si vous n'êtes pas parent d'enfants scolarisés à Saint Verand, contactez-nous par email : sdesaintverand@outlook.fr ou par courrier. La boîte aux lettres est située à proximité du portail de l'école.

L'équipe du Sou des écoles

SAINT-VERAND HIER ET AUJOURD'HUI

L'association Saint Vérand Hier et Aujourd'hui a pour but de préserver et faire connaître le Patrimoine de St Vérand. Les membres de l'association prennent de l'âge mais sont prêts à accueillir des personnes qui s'intéresseraient au sujet. Les demandes actuelles concerneraient:

- le classement et la sauvegarde, physique et informatique, des documents
- des propositions de sujets de conférence pour animer quelques vendredi soir,
- le recueil de documents et témoignages sur le passé agricole au XXème siècle sur la commune de St Vérand

Toute personne disposée à aider l'association peut contacter:

- Jacques Ducros, tél 06 32 54 76 79, mail jacques.ducros@orange.fr
- Michel Coudert, té 06 85 92 27 06, mail coudert38@gmail.com



SPORTS LOISIRS BIEN-ÊTRE

La saison sportive s'est terminée par notre **traditionnel pique-nique**, au stade de foot pour une fois. L'occasion de célébrer et remercier Christelle qui a créé le club, l'a animé seule durant 6 ans avant de nous quitter afin de réorienter sa carrière professionnelle. Un moment fort, plein d'émotions partagées.



Dimanche 16 juin, une dizaine de marcheurs SLBE s'est retrouvée pour participer à l'événement **EuroNordic Walkin Megève**. Température fraîche au départ de la 24 km à 7h du matin, ambiance chaude lors de l'échauffement de la nocturne du vendredi soir qui amène les participants sur les hauteurs de Megève.



Le forum des associations de Saint-Vérand a une fois encore été marqué par la rencontre de très nombreux visiteurs séduits par les activités variées proposées par SLBE. Les séances de « Bien Vieillir », « Pilates » et « Marche Nordique » sont quasi complètes, la Randonnée Pédestre compte déjà plus de 40 inscrits et ne peut plus prendre d'inscriptions.



Samedi 30 novembre 2024, de 9h30 à 12h00, se tiendra **l'Assemblée Générale de SLBE**, à la salle des fêtes de Saint-Vérand. Nous invitons tous les adhérent(e)s à participer à ce temps fort annuel. Au-delà des activités sportives qui les rassemblent chaque semaine, il est important de partager ce moment particulier où l'on fait connaissance des sportifs engagés sur d'autres disciplines, où l'on rencontre les membres du bureau et les animateurs. Cette réunion est également l'occasion de manifester son soutien aux bénévoles qui assurent l'encadrement de plusieurs activités. L'AG se terminera par un temps convivial toujours apprécié.



Retenez déjà la date de la **soirée Galette SLBE** du vendredi 17 janvier 2025 à partir de 18h30 à la salle des fêtes de Saint-Vérand. Ce temps de convivialité à mi-saison est toujours apprécié. Il rassemble avec bonheur les pratiquants de Saint-Vérand et de Vourey. Les repas partagés, très haut en couleurs, nous font découvrir les recettes originales préparées par d'autres. Il suffit de regarder les photos de l'an dernier pour en avoir déjà l'eau à la bouche.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Daniel Blanc

Téléphone : 06 37 45 69 87 - Courriel : assoslbe@yahoo.com



GYMNASTIQUE FEMININE

Depuis le lundi 16 septembre, une trentaine d'adhérentes de partir de 18 ans. Les adhérentes viennent également des communes avoisinantes. L'Association de Gymnastique Féminine de Saint-Vérand se retrouve tous les lundis à la salle des fêtes pour des cours de fitness basés sur des séances d'étirements, d'assouplissements, de travail de gainage, de renforcement musculaire et bien d'autres exercices à la portée de tout public, dans une ambiance chaleureuse et amicale. Des circuits training sont également, régulièrement proposés.

Ces cours sont encadrés par Michèle CROIZAT, professeur diplômé d'Etat qui nous conseille et adapte les exercices selon les possibilités de chacune.

Ces séances de remise en forme tonique sont ouvertes à tout public à



communes avoisinantes.

Afin d'agrémenter les exercices, le matériel de l'association : tapis, ballons, bâtons, élastiques, haltères, stepper, bracelets cheville.... est mis à disposition des participantes.

Les séances ont lieu le lundi soir de 19h30 h à 20h30 à la salle des fêtes de St Vérand.

La première séance est gratuite et la cotisation annuelle est de 60.00 €.

N'hésitez plus, il y a encore de la place, on vous attend !... avec vos baskets, une serviette de bain et une petite bouteille d'eau !

Pour tous renseignements complémentaires contacter :
Michèle CROIZAT : 06.82.19.29.45
Fabienne HUT : 06 83 85 36 99

EDITIONS ACHILLE LESCABOT

7^{ème} édition du Salon du livre : « Des livres et vous »

L'Association : « Editions Achille Lescabot » donne à nouveau rendez-vous à tous les amoureux de la lecture à l'occasion de sa 7^{ème} édition du salon du livre,

Dimanche 24 novembre de 9h30 à 17h à la salle des fêtes.

De nombreux auteurs locaux vous présenteront et dédicaceront leurs œuvres littéraires, romans, poésies, thrillers, livres historiques, contes pour enfants... tous les thèmes seront abordés.

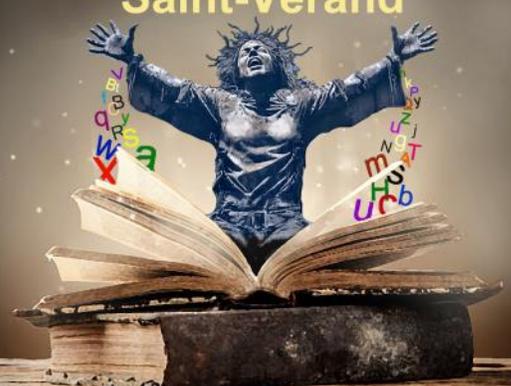
A noter la présence amicale du groupe KEWENKA (chansons et slams).

Entrée libre.

7^{ème} édition

Salon du livre DES LIVRES ET VOUS ?

Salle des fêtes
Saint-Vérand



Dimanche 24 novembre 2024
De 9h30 à 17h00

Entrée libre Animations Tombola Editions Achille Lescabot
06.84.60.56.79

DÎNER-SPECTACLE

L'Association : « Editions Achille Lescabot » vous propose un dîner-spectacle **le samedi 8 février 2025** à 20h00 à la salle des fêtes. La troupe théâtrale Thélème vous présentera sa dernière pièce :

« Thélème remonte le temps »

La troupe de Thélème se propose de remonter le temps et cela de deux manières.

Tout d'abord, ce sera un retour dans le passé de son répertoire avec quelques extraits parmi les plus marquants de nos jours aux années 2000. Pour finir cette 1^{ère} partie, les comédiens joueront de larges extraits d'une pièce inédite écrite pendant le confinement.

Puis, les scènes se passeront à des époques de plus en plus anciennes, écrites par des auteurs des siècles passés, du XX^e siècle à...

Mais cela doit rester une surprise !

Ce spectacle en costumes correspondant à chaque époque évoquée sera bien sûr comique et tout public.

Spectacle + Repas complet + Vins + Café : 25 euros.
Réservation auprès du restaurant Sainte Philomène. Tel : 04 76 38 21 75

Spectacle Théâtral Comique

Troupe de l'association Thélème



DÎNER-SPECTACLE

Salle des Fêtes de ST VERAND
Samedi 8 Février 2025 20h

Réservation restaurant St Philomène à CHATTE Tel 04.76.38.21.75

Tout compris (spectacle+repas complet+vins+café 25€)
Tout public



Mondée traditionnelle

SAMEDI 11 JANVIER 2025 À 19H00
à la salle des fêtes de Saint-Vérand

Le comité des fêtes offre le casse-croûte : Saucisson cuit, pommes de terre, fromage. Animations prévues lors de la soirée. Venez avec vos amis et apportez le dessert.

Le Comité des fêtes prépare sa 3ème randonnée nocturne

Départ à 17h30, deux parcours, ravitaillements sur le parcours et soupe au lard à l'arrivée. En cas de mauvais temps, la soupe sera maintenue.

Rendez-vous le samedi 25 janvier 2025.

Plus de renseignements sur le site du Comité des fêtes ou 0613305647

comitedesfetessverand.38160@gmail.com



Retour sur la Vogue

Organisée par le Comité des fêtes, elle a regroupé pas loin de 700 personnes sur le week-end du 27 et 28 juillet dernier.



250 personnes ont également pu profiter des randonnées pédestres et VTT. Ce week-end de festivités s'est achevé par un feu d'artifice, tiré depuis l'école primaire, qui fût apprécié depuis le village de Saint-Vérand mais également depuis Notre Dame des Champs.



Une tradition et de beaux souvenirs rendus possible grâce à l'implication du bureau mais aussi de nombreux bénévoles. N'hésitez pas à contacter le Comité des fêtes si vous souhaitez rejoindre l'aventure.





La cérémonie des vœux aura lieu
le vendredi 10 janvier 2025
à la salle des fêtes de Saint-Vérand.



Infos pratiques

Services communaux :

Mairie 04 76 38 11 05

Horaires de la mairie :

- Lundi et jeudi 13h30-17h
- Mardi, mercredi et vendredi 8h30-12h et 13h30-17h

Mme le Maire et les adjoints
reçoivent sur rendez-vous.

MixAge Café
04 76 38 82 19

Du lundi au vendredi de 14h à 18h
<http://mixagecafe.wixsite.com/ccas>

Agence postale
04 76 64 06 46

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h à 17h
- Mercredi de 8h30 à 12h
- **Arrivée des lettres recommandées et Colissimos :**
- Lundi, mardi, jeudi et vendredi à 15h30
- **Départ du courrier :**
- Lundi, mardi, jeudi et vendredi à 15h

Zébulon 04 76 64 92 46

Marché des producteurs
Tous les dimanches matins
de 9h à 12h

Services intercommunaux :

Eau et Assainissement

Service d'astreinte tous les jours et 24h/24h
au **04 76 36 94 01**

Pour les questions d'ordre administratif :
regie.eau@3c2v.fr ou **04 76 64 01 81**
• du lundi au vendredi,
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

Déchèterie

Route de la croix de May à Saint-Sauveur

- Lundi : 9h – 12h et 13h30 – 18h
- Mardi : 10h – 18h *
- Mercredi : 9h – 12h et 13h30 – 18h
- Jeudi : 9h – 12h et 13h30 – 18h
- Vendredi : 10h – 18h *
- Samedi : 9h – 18h

*Ouverture réservée aux professionnels mardi et vendredi de 8h à 10h sur Saint-Sauveur

CARNET



Mariage

- Philippe GRONDIN et Laëtitia MUSSET 13/07/2024
- Maxime LAPIERRE et Céline BERRUYER 17/08/2024
- Patrick CHAVAT et Stéphanie TERMOZ 24/08/2024



Naissance

- COUDERC CARRA Esmie née le 09/04/2024 à VOIRON
- BOVE Nino né le 12/07/2024 à VOIRON



Décès

- Anne-Marie FABRIS née WEEXSTEEN 20/04/2024
- Colette DUPUIS née COINTEPAS 08/05/2024
- Robert GUEFFIER 20/05/2024
- Joseph ARRIBERT 25/06/2024
- Andrée CHEVALLIER née GLENAT 27/07/2024
- Marie-Laure HASTIR née BERTHET 17/08/2024
- Robert MIRALLES 16/08/2024
- Constant SAVOYE 29/08/2024
- Marguerite BREYMAND née MARION 23/09/2024



Journal communal

Mairie de Saint Vérand
412 Le village
38160 SAINT VERAND
04 76 38 11 05
mairie@saint-verand-38.fr

Responsable
de la publication
Dominique UNI, Maire

Impression
Edité par Press Vercors sur
papier recyclé.

Dépôt légal à l'impression.

RETROUVEZ - NOUS
www.saint-verand.fr
Commune de Saint Vérand